

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 11 MARS 2019

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 11 mars 2019 à 16 h 15.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Rémy Guay, conseiller*
Mme Nadine Tremblay, conseillère
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère

Sous la présidence de Monsieur le maire-suppléant Luc Cauchon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO 11590-03-19**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉ-
SOLU UNANIMEMENT QUE** l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4-03-2019.
4. Appel d'offres et soumissions
5. Administration, finances et ressources humaines
6. Travaux Publics
7. Urbanisme et environnement
8. Sécurité incendie
9. Loisirs, culture et tourisme
10. Avis de motion et règlements
10.1 Adoption du premier projet de règlement VC-436-19-3
11. Comptes
12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR
13. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL **RÉSOLUTION NO 11591-03-19**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET
RÉSOLU UNANIMEMENT QUE** les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 4 mars 2019 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

**10.1 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO VC-436-19-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION VC-436-13
RÉSOLUTION NO 11592-03-19**

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chap. A-19.1), le Conseil peut modifier ses règlements d'urbanisme ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter une correction au règlement de construction en vue d'avoir des outils actualisés, justes et répondants aux besoins de la Ville ;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation se tiendra le 21 mars 2019 à 16 H 15 ;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Clermont et de ses contribuables de procéder à la modification de cette disposition du Règlement de construction ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le projet de Règlement numéro VC-436-19-3.

11. COMPTES

12. DIVERS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 11593-03-19**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 16 h 26.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale

Luc Cauchon
Maire-suppléant

Brigitte Harvey
Directrice générale